

DOSSIER D'INSCRIPTION

2010 / 2011

CHOISISSEZ VOTRE CENTRE D'EXAMEN

- Agen
 Anglet
 Bordeaux
 Mont-de-Marsan
 Pau
 Périgueux

CIVILITÉ

- Mme
 Mlle
 M.

Nom
 Nom de jeune fille
 Prénom

N° de Sécurité Sociale (figurant sur votre carte vitale ou votre bulletin de salaire)

Adresse
 Code postal Ville
 Pays
 Né(e) le / / Code dpt Ville
 Pays de naissance Nationalité

Téléphone domicile Téléphone portable

Adresse électronique (obligatoire)

J'autorise le Cnam à me transmettre des informations par mail et SMS.

En aucun cas vos coordonnées ne seront transmises à des organismes tiers.

CIVILITÉ

VOS DIPLÔMES ANTÉRIEURS

Cochez les cases correspondant aux diplômes que vous avez obtenus.

DIPLÔME FRANÇAIS OBTENU HORS DU CNAM

Diplôme de niveau le plus élevé dans l'enseignement secondaire

- Aucun diplôme français
 CAP, BEP, BEPC
 CFPA 1^{er} degré
 Brevet professionnel
 Autre diplôme homologué de niveau inférieur au Bac
 ESEU (série A ou B), examen spécial d'entrée en université ou DAEU
 Bac général
 Bac technologique
 Bac professionnel
 Bac ou diplôme de même niveau obtenu à l'étranger

Année d'obtention

Plus haut diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur :

- CFPA 2^e degré
 DEUG, DEUST
 BTS
 DUT
 Autre diplôme homologué de niveau Bac +2
 Licence
 Maîtrise, Master 1
 École supérieure de commerce
 Diplôme d'ingénieur
 DEA, DESS, Master 2 (professionnel ou recherche)
 Doctorat
 Autre diplôme homologué de niveau Bac +3
 Autre diplôme homologué de niveau Bac +4
 Autre diplôme homologué de niveau Bac +5 ou plus
 Diplôme obtenu à l'étranger de niveau Bac +2
 Diplôme obtenu à l'étranger de niveau Bac +3
 Diplôme obtenu à l'étranger de niveau Bac +4
 Diplôme obtenu à l'étranger de niveau Bac +5 ou plus

Année d'obtention

Codez la spécialité de votre diplôme en vous reportant au tableau 1 ci-contre

AUTRES FORMATIONS

Ce cadre ne s'adresse qu'aux auditeurs ayant suivi une formation de niveau plus élevé que celle indiquée dans le cadre ci-contre, non sanctionnée par un diplôme.

- Terminale sans succès au baccalauréat
 Préparation FPA 2^e degré
 Préparation DEUG
 Préparation BTS
 Préparation DUT
 Préparation autre diplôme homologué de niveau Bac +2
 Préparation Licence
 Préparation autre diplôme homologué de niveau Bac +3
 Préparation Maîtrise, Master 1
 Préparation autre diplôme homologué de niveau Bac +4
 Préparation École supérieure de commerce
 Préparation Diplôme d'ingénieur
 Préparation DEA, DESS, Master 2
 Préparation Doctorat
 Préparation autre diplôme homologué de niveau ≥ Bac +5

Année de formation

Codez la spécialité de votre formation en vous reportant au tableau 1 ci-dessous

DIPLÔME DU CNAM

Avez-vous déjà obtenu un diplôme ou certificat au Cnam ?

Oui Non

Si oui, si plusieurs diplômes ou certificats, donnez le plus élevé :

Libellé

Année d'obtention Code diplôme

Tableau 1 - Codes des spécialités des diplômes hors Cnam

01 Mathématiques, informatique (scientifique ou de gestion)	06 Biologie, biochimie	10 Sciences économiques, AES, gestion, commerce, GEA
02 Electricité, électronique	07 Médecine, pharmacie, odontologie, carrières de la santé	11 Lettres, langues, arts, histoire, géographie
03 Mécanique	08 Autres formations industrielles ou scientifiques	12 Sociologie, psychologie, information, communication, carrières sociales
04 Chimie	09 Droit, sciences politiques, carrières juridiques	13 Autres formations tertiaires
05 Autres sciences physiques (matériaux, thermique, génie civil ...)		

DIPLÔMES ANTÉRIEURS

VOTRE SITUATION FACE À L'EMPLOI

Actuellement vous êtes dans la situation suivante : *Ne sélectionnez qu'un seul et unique choix.*

Vous occupez un emploi (cochez la case correspondant à votre catégorie socioprofessionnelle)

Agriculture :

Agriculteurs, horticulteurs, éleveurs, etc. (exploitants et salariés).

Artisans, commerçants, chefs d'entreprises :

Artisans
 Commerçants et assimilés
 Chefs d'entreprise

Cadres et professions intellectuelles supérieures :

Professions libérales
 Cadre de la fonction publique
 Professeurs, professions scientifiques
 Professions de l'information, des arts et des spectacles
 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise

Professions intermédiaires :

Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
 Professions intermédiaires de la santé et du travail social
 Clergé, religieux
 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises

Techniciens

Contremaîtres, agents de maîtrise

Techniciens supérieurs

Employés et assimilés :

Employés civils et agents de service de la fonction publique

Policiers et militaires

Employés administratifs d'entreprise

Employés de commerce

Personnels des services directs aux particuliers

Ouvriers et assimilés :

Ouvriers qualifiés de type industriel

Ouvriers qualifiés de type artisanal

Chauffeurs

Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport

Ouvriers non qualifiés de type industriel

Ouvriers non qualifiés de type artisanal

Ouvriers agricoles

Autres

Cas non prévus

Année d'entrée dans la vie active

En recherche d'un nouvel emploi

Retraité ou préretraité

Parent au foyer

En recherche d'un premier emploi

Etudiant

Autre inactif

Durée de votre expérience professionnelle : inférieure à 1 an entre 1 et 2 ans entre 2 et 3 ans supérieure à 3 ans

Si vous êtes étudiant, veuillez indiquer le nom de votre établissement

Si vous occupez un emploi ou êtes en recherche d'un nouvel emploi, veuillez indiquer votre profession ou qualification précise (ou celle de votre emploi)

Si vous occupez un emploi ou êtes en recherche d'un nouvel emploi, veuillez également remplir le cadre ci-dessous.

Statut de l'emploi

Ne sélectionnez qu'un seul et unique choix.

CDI ou Titulaire de la fonction publique

Emploi aidé (Contrat emploi solidarité, de professionnalisation, etc.)

Apprenti sous contrat

Profession libérale, indépendant ou chef d'entreprise

CDD

Intérim

Si CDD ou intérim, veuillez définir la durée du contrat en cours ou du dernier contrat (en mois)

Autre

Si vous occupez un emploi, veuillez également remplir le cadre ci-dessous.

VOTRE ENTREPRISE

Données obligatoires strictement confidentielles qui ne seront transmises ni à votre employeur, ni à un tiers.

Raison sociale

Nom de l'employeur *

Adresse

Code postal

Ville

N° Siret ** (obligatoire)

Code NAF ou APE **

Taille de l'établissement dans lequel vous travaillez 1 à 9 10 à 49 50 à 499 500 à 999 1000 et plus

Taille du groupe auquel vous appartenez 1 à 9 10 à 49 50 à 499 500 à 999 1000 et plus

Veillez cocher la case correspondant au secteur d'activité de votre entreprise

Agriculture :

Agriculture, pêche

Industrie pharmaceutique et parachimique

Commerce

Industries :

Agroalimentaire

Production de matériaux de construction, minerais

Hôtels, cafés, restaurants

Industrie du bois, ameublement

Production de matériels informatiques

Immobilier

Caoutchouc et matières plastiques

Métallurgie, sidérurgie

Société de service aux entreprises (y compris informatique)

Chimie, verre

Recherche sur le nucléaire

Autres services marchands

Construction automobile et matériel de transport terrestre

Papier, carton

Services non marchands

Construction mécanique

Imprimerie, presse, édition

Télécommunications et postes

Construction navale, aéronautique, armement

Industrie textile et de l'habillement

Transports

Industrie du cuir et de la chaussure

Bâtiment et travaux publics :

Autres services marchands (administration, enseignement, recherche publique, collectivités territoriales ou internationales)

Énergie (EDF, GDF, pétrole, gaz, eau)

Bâtiment, travaux publics, génie civil

Tertiaire :

Construction de matériel électrique et électronique

Assurance

Autres :

Banques, crédit-bail immobilier

Cas non prévus

* Personne à contacter pour le suivi administratif et comptable du dossier. ** Figurant sur votre bulletin de salaire.

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, fondé en 1794, dont la vocation est de soutenir et de diffuser l'innovation au sein du monde professionnel. Les auditeurs du Cnam se caractérisent par la grande diversité de leurs profils et de leurs parcours. Ils partagent ensemble des valeurs fortes : la volonté de progrès au sein du monde du travail, la croyance en l'éducation comme mode d'élévation sociale et personnelle, la capacité à se remettre en cause et à se perfectionner tout au long de la vie, l'esprit d'ouverture et d'échanges. Dans le cadre des enseignements du Cnam, l'auditeur s'engage à respecter les autres adultes, auditeurs et enseignants.

► STATUT DE L'AUDITEUR

La qualité d'auditeur est conférée aux adultes inscrits au Cnam. Une carte d'auditeur est délivrée pour la durée de l'année universitaire en cours. Au cours de sa formation et à l'issue de celle-ci, l'auditeur est invité à participer à la vie du Cnam lors des séances d'enseignement, au travers des espaces de dialogue sur Internet ou dans le cadre des associations et instances représentatives des auditeurs et anciens auditeurs.

L'auditeur transmet à son centre d'enseignement de rattachement par courrier ou par mail toute modification de ses coordonnées personnelles en cours de formation (mais aussi à l'issue de sa formation s'il le souhaite). L'auditeur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent.

► TARIFS D'INSCRIPTION

Pour chaque enseignement du Cnam, deux tarifs d'inscription sont proposés :

- un tarif individuel subventionné par le Conseil régional d'Aquitaine au titre de la promotion sociale et professionnelle,
- un tarif employeur.

En acceptant, à chaque fois qu'il le peut, d'accomplir les formalités nécessaires à la prise en charge de ses formations par son employeur ou un autre organisme, l'auditeur valorise sa démarche individuelle et participe à la mission du Cnam de garantir l'accès à tous et partout à la formation.

Il est formellement interdit à un auditeur bénéficiant du tarif individuel de se faire rembourser par son employeur ou tout autre organisme.

► ACCÈS INTERNET

Le bon déroulement des formations au Cnam implique que l'auditeur puisse accéder à Internet de façon régulière par ses propres moyens.

La configuration minimale requise est la suivante :

- un poste informatique standard PC ou Macintosh,
- une connexion Internet haut débit ADSL (minimum 512 ko).

L'accès Internet permet à l'auditeur de bénéficier des ressources pédagogiques liées à sa formation, des informations de scolarité (planning des cours, historique des notes, annales d'examen...) et des autres services Cnam (conférences en ligne, forums avec les autres auditeurs, actualités, offres d'emploi,...). Un code d'accès personnel est fourni à l'auditeur lui permettant de se connecter à la plateforme Plei@d. Ce code d'accès est strictement personnel et reste valable y compris à l'issue de la formation.

L'utilisation par l'auditeur des ressources mises à disposition sur la plateforme Plei@d dans un cadre ne relevant pas de l'enseignement Cnam, pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

Certaines informations administratives et pédagogiques étant transmises via la messagerie intégrée à la plateforme Plei@d, le relevé de la messagerie doit être effectué au moins 2 fois par semaine.

► ACCÈS AUX BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

La carte d'auditeur du Cnam donne accès aux bibliothèques et centres de documentation des Universités de Bordeaux et de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Une inscription au tarif étudiant (29€), valable un an à compter de la date d'enregistrement, est possible soit directement auprès d'une des bibliothèques soit en retirant au Cnam un formulaire d'inscription.

► SEUILS D'OUVERTURE DES ENSEIGNEMENTS

L'ouverture effective de certains enseignements est subordonnée à un nombre minimal ou maximal d'inscriptions décidé par la direction régionale du Cnam Aquitaine. En cas de non ouverture, l'auditeur peut transférer son inscription sur un autre enseignement ou en demander le remboursement.



► PRÉSENCE ET ASSIDUITÉ AUX COURS

Le financement de votre formation est soumis à une présence assidue de votre part aux ateliers et aux séminaires. L'organisme payeur ne prendra pas la totalité des frais d'inscription en charge si l'assiduité est insuffisante. L'auditeur devra alors s'acquitter du montant dû restant. L'assiduité est contrôlée par des feuilles de présence. Par ailleurs, le relevé statistique de vos connexions à la plateforme de téléformation est consultable par les enseignants.

► MODIFICATION ET TRANSFERT D'INSCRIPTION

L'auditeur peut demander par simple courrier une modification de son inscription vers un autre enseignement du Cnam Aquitaine (sous réserve d'écart tarifaire et de l'accord de l'enseignant) ou, en cas de déménagement, son transfert vers un autre centre d'enseignement du réseau national du Cnam.

► REMBOURSEMENT

Dans un délai de 10 jours à compter de la signature du présent contrat, l'auditeur peut se rétracter et demander le remboursement de son inscription par lettre recommandée avec accusé de réception. La demande de remboursement ne peut porter que sur les frais de formation. Le droit d'adhésion annuel reste acquis au Cnam. Passé ce délai de 10 jours francs, aucun remboursement n'est possible sauf en cas de force majeure dûment reconnue par la commission de recours du Cnam Aquitaine.

► EXAMENS

Selon l'enseignement, les aptitudes et connaissances sont évaluées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes combinés.

Au moment de son inscription, l'auditeur doit préciser le centre d'examen de son choix à Agen, Anglet, Bordeaux, Mont-de-Marsan, Pau et Périgueux. Le choix du centre d'examen est unique pour tous les enseignements auxquels l'auditeur est inscrit et est valable pour l'année universitaire en cours.

Soixante-dix jours avant ses épreuves, chaque auditeur sera sollicité par email afin de candidater via Plei@d. Une seconde confirmation lui sera demandée 15 jours avant ses examens. Une réponse impérative est demandée lors des deux sollicitations. Seuls les candidats ayant répondu dans les délais prévus dans les emails seront autorisés à présenter les épreuves.

Le jour de l'examen, l'auditeur doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité en cours de validité. La carte d'auditeur ne peut faire office de justificatif d'identité.

► COORDONNÉES PERSONNELLES

L'auditeur est tenu d'indiquer par courrier à l'antenne du Cnam de rattachement toute modification de ses coordonnées personnelles en cours d'année. L'auditeur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (article 34 de la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978).

► CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DES CERTIFICATIONS CNAM

L'auditeur est tenu de lire attentivement les conditions de délivrance de la certification sur laquelle il s'inscrit et de porter particulièrement son attention sur l'expérience professionnelle éventuellement requise ainsi que sur les conditions d'accès.

Date : / /

Signature précédée de la mention « Bon pour adhésion »

